



No de résolution
ou annotation

11 janvier 2010

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 rue Gouin, le lundi 11 janvier 2010 à 19 h, sous la présidence de monsieur le maire, Marc-André Martel, et en la présence de monsieur le maire suppléant, Clifford Lancaster, et de messieurs les conseillers suivants: Jean-Guy Berthiaume, Charles Mallette, Daniel Ménard, Réal Veilleux ainsi que monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Daniel Leduc. Monsieur le conseiller Guy Boutin est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE** **Le 11 janvier 2010 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2009
 - 3.2. Procès-verbal de l'assemblée du budget du 21 décembre 2009
 - 3.3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2009
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Présentation du directeur du CPIR – M. Martin Lafleur
 - 5.1. Rapport d'activités
6. Gestion et administration
 - 6.1. Voirie, travaux publics et inspections
 - 6.1.1. Centre de gestion de l'équipement roulant – Location d'une mini-fourgonnette commerciale à toit surélevé 4 X 2, ½ t
 - 6.1.2. Centre de gestion de l'équipement roulant – Location d'une camionnette régulière allongée 4 X 2
 - 6.2. Police, incendies et sécurité civile
 - 6.2.1. CAUCA – Financement des centres d'urgence 9-1-1 – Demande de résolution
 - 6.2.2. Croix-Rouge canadienne, Division du Québec – Renouvellement de la lettre d'entente Services aux sinistrés et des mesures d'urgence
 - 6.3. Administration – Direction générale
 - 6.3.1. La Mutuelle des municipalités du Québec - Ristournes
 - 6.3.2. Comité de gestion de l'Entente Canada-Québec sur le Fonds Chantiers- Canada – Projet de remplacement des conduites d'eau potable et d'égouts sur la rue Principale Nord - Contribution de 1 848 000 \$
 - 6.3.3. Comité de gestion de l'Entente Canada-Québec du Programme d'infrastructures de loisirs – Projet de réfection de l'aréna - Contribution de 59 086 \$
 - 6.3.4. Agrandissement du Centre communautaire – Contribution municipale de 25 000 \$
 - 6.3.5. M. Daniel Leduc – Report de vacances 2009
 - 6.3.6. Règlement no. 125 modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption du règlement
 - 6.3.7. Règlement no. 146 modifiant le règlement de zonage no. 108 et abrogeant le règlement no. 139 – Adoption du règlement
 - 6.3.8. Règlement no. 147 modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption du règlement



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 6.4. Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses
 - 6.4.1. COMAQ – Invitation à devenir membre
7. Mutations de propriétés – Liste du mois de décembre 2009
8. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
9. Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.) – Factures à être approuvées par le conseil municipal
10. Affaires nouvelles
 - 10.1. École internationale d'étiquette et de protocole – Formation « Organisation d'événements – Demande de participation de M. Rémi-Mario Mayette
 - 10.2. Chambre de commerce de Richmond - Souper
11. Levée de la réunion

2010-01-11-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par monsieur le conseiller Berthiaume et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé. (Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2010-01-11-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2009

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2009 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2010-01-11-03

3.2. Procès-verbal de l'assemblée du budget du 21 décembre 2009

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée du budget du 21 décembre 2009 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée du budget soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2010-01-11-04

3.3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2009

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2009 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Berthiaume et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée à la présente assemblée.



5. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU CPIR – M. MARTIN LAFLEUR

5.1. Rapport d'activités

M. Lafleur présente son rapport d'activités mensuel où il est notamment question des dossiers du projet de recyclage d'huile de transmission et de freins, des projets d'usine de plastification de métaux, dont la municipalité de Racine a été consultée dans ce dossier, et, dans le dossier de Frank Lareau, pour l'installation d'un compteur d'eau. En ce qui touche les dossiers commerciaux et touristiques, M. Lafleur fait état de l'ouverture prochaine d'une clinique de physiothérapie, des opérations de construction de la halte routière et également du dossier de l'école Plein-Cœur avec la Commission scolaire des Sommets.

6. GESTION ET ADMINISTRATION

6.1. Voirie, travaux publics et inspections

2010-01-11-05

6.1.1. Centre de gestion de l'équipement roulant – Location d'une mini-fourgonnette commerciale à toit surélevé 4 X 2, 1/2 t

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond procède à la location auprès du Centre de gestion de l'équipement roulant d'une mini-fourgonnette commerciale à toit surélevé et d'autoriser le directeur général à signer ledit contrat de location.
(Adoptée)

2010-01-11-06

6.1.2. Centre de gestion de l'équipement roulant – Location d'une camionnette régulière allongée 4 X 2

IL EST proposé par monsieur le conseiller Berthiaume et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond procède à la location d'une camionnette régulière allongée auprès du Centre de gestion de l'équipement roulant et d'autoriser le directeur général à signer ledit contrat de location.
(Adoptée)

2010-01-11-07

6.2.1. CAUCA – Financement des centres d'urgence 9-1-1 – Demande de résolution

Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la Loi sur la fiscalité municipale et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

ATTENDU QUE la municipalité désire que les sommes perçues soient transférées à son centre 9-1-1 dès que possible;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que la Ville de Richmond demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à CAUCA (Centre d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) dont le siège social est situé au 485 boulevard Renault (Québec) G5X 3P5 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.
(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2010-01-11-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

6.2.2. Croix-Rouge canadienne, Division du Québec – Renouvellement de la lettre d'entente Services aux sinistrés et des mesures d'urgence

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Berthiaume et RÉSOLU unanimement par les conseillers que la Ville de Richmond mandate monsieur le maire et monsieur le secrétaire-trésorier pour signer l'entente entre la Ville de Richmond et la Société canadienne de la Croix-Rouge au coût de 0,10 \$ per capita, pour la durée de l'entente, ledit per capita étant basé sur la population de Richmond, du Canton de Cleveland et du Canton de Melbourne, pour un montant total de 394,50 \$.

(Adoptée)

6.3. Administration – Direction générale

6.3.1. La Mutuelle des municipalités du Québec - Ristournes

Monsieur le directeur général dépose un document émanant de la Mutuelle des municipalités du Québec à l'effet que l'ensemble des municipalités membres de la Mutuelle des municipalités se partageront une ristourne de 3 500 000 \$, à compter du 31 décembre 2009, et que cette ristourne représente une augmentation de 16% par rapport à celle distribuée aux termes de l'exercice précédent. Le montant exact total par la Ville de Richmond sera connu au cours des prochaines semaines.

6.3.2. Comité de gestion de l'Entente Canada-Québec sur le Fonds Chantiers-Canada – Projet de remplacement des conduites d'eau potable et d'égouts sur la rue Principale Nord – Contribution de 1 848 000 \$

Monsieur le directeur général dépose une lettre émanant de l'entente Canada-Québec sur le Fonds chantiers-Canada qui a approuvé une contribution de 1 848 000 \$, dans le projet de la rue Principale Nord. La contribution maximale des deux paliers de gouvernement dans ce projet est de 2 771 999 \$.

6.3.3. Comité de gestion de l'entente Canada-Québec du Programme d'infrastructures de loisirs – Projet de réfection de l'aréna – Contribution de 59 086 \$

Monsieur le directeur général dépose une lettre émanant du gouvernement canadien confirmant qu'une contribution gouvernementale qui s'élève à 59 086 \$. Les deux paliers de gouvernement participent pour une contribution égale de 29 543 \$ dans des travaux totalisant 88 629 \$.

2010-01-11-09

6.3.4. Agrandissement du Centre communautaire – Contribution municipale de 25 000 \$

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond contribue pour une somme de 25 000 \$ dans le projet d'agrandissement du centre communautaire au cours de l'année 2010.

(Adoptée)

2010-01-11-10

6.3.5. M. Daniel Leduc – Report de vacances 2009

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le report de vacances 2009 du directeur général, à savoir six (6) jours, au cours de l'année 2010.

(Adoptée)

2010-01-11-11

6.3.6. Règlement no. 125 modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption du règlement

IL EST proposé par monsieur le conseiller Berthiaume et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 125 modifiant le règlement de zonage no. 108 de la Ville de Richmond.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2010-01-11-12

6.3.7. Règlement no. 146 modifiant le règlement de zonage no. 108 et abrogeant le règlement no. 139 – Adoption du règlement

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 146 modifiant le règlement de zonage no. 108 et abrogeant le règlement no. 139 de la Ville de Richmond. (Adoptée)

2010-01-11-13

6.3.8. Règlement no. 147 modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption du règlement

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 147 modifiant le règlement de zonage no. 108 de la Ville de Richmond. (Adoptée)

6.4 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses

2010-01-11-14

6.4.1 COMAQ – Invitation à devenir membre

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur général à devenir membre de la COMAQ au coût de 405 \$, plus taxes pour l'année 2010. (Adoptée)

7. MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS – LISTE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2009

Monsieur le directeur général dépose la liste des droits de mutations du mois de décembre 2009.

2010-01-11-15

8. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par monsieur le conseiller Berthiaume et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des factures émises entre le 5 décembre 2009 et le 11 janvier 2010 au montant de 195 142,83 \$, le tout selon le tableau préparé par Mme Donna Smith. (Adoptée)

2010-01-11-16

9. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.) – FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver la liste des factures, selon le tableau préparé par Mme Donna Smith, ainsi que des factures touchant la réfection de l'aréna. (Adoptée)

11 JANVIER 2010

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE
CONSEIL**

		AVANT TAXES	APRES TAXES
2009			
AQUASELECTION	SAC DE SABLE VERT/D'ANTHRACITE	11500,00	12981,20
R.B. INSPECTION INC.	NETTOYER & POMPER CONDUITE DE 10" RUE PRINCIPALE NORD	4488,76	5066,69
SEL WARWICK	SEL A GLACE EN VRAC	5524,50	6235,78



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

TRAVAUX A FORFAIT MAKA ENR.	1E VERSEMENT DENEIGEMENT STATIONNEMENTS	5250,00	5925,94
		26763,26	30209,61

2010		AVANT TAXES	APRES TAXES
GROUPE ULTIMA	ASSURANCE 2010	56496,00	56496,00
		56496,00	56496,00

11 JANVIER 2010

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE
CONSEIL
PROJET -
ARENA**

		AVANT TAXES	APRES TAXES
TOITURES VICK	TOITURE DE L'ARENA	36352,00	41032,32
RUSTOP	MEMBRANE TOUR D'EAU	400,00	451,50
		36752,00	41483,82

10. AFFAIRES NOUVELLES

2010-01-11-17

10.1 École internationale d'étiquette et de protocole - Formation « Organisation d'événements » - Demande de participation de M. Rémi-Mario Mayette

IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser M. Rémi-Mario Mayette à participer à une formation touchant l'organisation d'événements, le 10 février prochain à Montréal, au coût de 595 \$, plus taxes. (Adoptée)

10.2 Chambre de commerce de Richmond - Souper

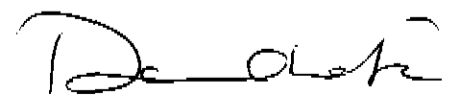
Monsieur le conseiller Mallette informe les membres du conseil que le prochain souper de la Chambre de commerce de Richmond aura lieu le 26 janvier prochain au Club de ski de fond de Richmond et le coût du billet est de 25 \$.

2010-01-11-18

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 40, que la réunion soit levée. (Adoptée)


 Maire


 Directeur général
 et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Je, Daniel Leduc, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 490.

Daniel Leduc,
directeur général et
secrétaire-trésorier